

actes relatent beaucoup de terrains en culture, des prés, des arbres fruitiers, beaucoup de vignes surtout, et cela dès le x^e siècle. Depuis longtemps, évidemment, comme nous l'avons dit, ces localités fertiles étaient cultivées et peuplées et les dîmes devaient y être fructueuses.

Quelques familles nobles eurent des biens à Bessenay ; ainsi, il paraît que le chapitre de Savigny avait reçu de la maison de Talaru (originaire de Saint-Romain-de-Popey) et de Béatrix de Marcilly les terres et rentes de Bessenay et de Brullioles, pour une messe qui devait être célébrée, chaque année, à l'autel de la Madeleine ; plus tard, nous voyons apparaître la famille de Jussieu dont nous reparlerons, les seigneurs de Charfetain, qui eurent tous des terres sur la paroisse de Bessenay.

Bessenay fut aussi le chef-lieu d'une justice seigneuriale et eut un seigneur, qui dut dépendre de l'abbaye de Savigny, et fut probablement institué par elle comme étant son vassal et le représentant de la justice. Vers le xv^e siècle, un château fut bâti un peu au-dessus du bourg, mais avec des proportions modestes et pacifiques ; c'est le château du Mas qui, actuellement, est dans un état assez délabré ; nous en reparlerons. Ce château dépendait du seigneur de Bessenay et de sa justice, ce seigneur que nous voyons résider plus tard dans les somptueux (jadis) bâtiments qui s'appelèrent le château de la Roullière, bâtis au xvii^e siècle et qui s'élèvent encore dans la haute vallée du Conan, sur Montrotier, au milieu d'immenses prairies. Aujourd'hui, ces vastes bâtiments délabrés appartiennent à d'honnêtes *emboucheurs* qui ont converti en granges les salles décorées par les peintures de Stella, et fait abattre la forêt de chênes gigantesques qui se trouvait près du château. Les seigneurs de Bessenay, dont nous ne connaissons pas les premiers représentants, faisaient partie, en dernier lieu, de la famille